

RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT POUR 2006-2007

Chers confrères et consœurs Vincentiens,

Au moment où, en tant que président national, je rédige mon dernier rapport annuel 2006 sur les activités du Conseil national, les dernières préparations ont lieu en vue de l'AGA de Kelowna, en Colombie-Britannique. Cette année, le Comité exécutif du Conseil national a poursuivi son excellent travail en faveur de la Société. Il serait faux de dire que la tâche de l'exécutif pourrait être accomplie sans l'aide substantielle qui lui est apportée. Chers vice-présidents Clermont, Penny et Kathy, trésorier Germain, conseiller spirituel Mgr. Peter, ancienne présidente Ellen, représentant jeunesse John et conseiller Pierre, je vous remercie en mon nom et celui de tous les Vincentiens partout au pays, pour votre dévouement et votre service au Conseil national.

Nouveaux présidents régionaux

La dernière année a vu la fin du mandat de trois présidents régionaux et l'élection de nouveaux présidents. Marcel Tremblay, président du Conseil régional du Québec, a terminé son mandat et été remplacé par Jean-Claude Bienvenue, de Joliette; le président régional de l'Ontario, Nick Volk, a terminé son mandat et été remplacé par John Staley, de Windsor/Essex; la présidente régionale de l'Ouest, Lynn L'Heureux a été remplacée par notre consœur Pat Bennetto, d'Edmonton. Nous accueillons chaleureusement les trois nouveaux présidents au sein du conseil d'administration du Conseil national et anticipons le plaisir de travailler avec eux.

Bureau national et directeur exécutif

Le bureau national entreprend maintenant sa troisième année d'existence à Ottawa. La situation de nos bureaux dans l'édifice de l'archidiocèse d'Ottawa nous permet d'y tenir les réunions nationales des comités, de l'exécutif et du conseil d'administration. Nous avons aussi embauché une secrétaire à temps partiel, pour aider aux tâches de secrétariat du bureau national à Ottawa. Le bureau fonctionne très bien et à ce jour, nous sommes très satisfaits de la situation.

Comité national de la Règle

Le Comité national de la Règle a été très occupé et productif cette année, avec la révision et la finalisation de la Règle nationale.

Je suis heureux de rapporter que le président du Comité de la Règle du Conseil Général International, David Williams, a approuvé notre nouvelle Règle nationale. Ce fut un réel plaisir de travailler avec David, qui nous a guidés à travers les révisions mineures requises par le CGI en vue de l'approbation finale. Nous terminons dans le moment la mise en page finale et explorons les coûts d'impression. Suite à la ratification par notre Conseil national l'an dernier à St. John's et à la récente approbation par le président de la Règle du CGI, nous utiliserons le terme « membre votant », tel que défini dans la nouvelle Règle, lors de la réunion de Kelowna, et non le terme « membre de droit », tel que défini dans l'ancienne Règle.

Nous voulons remercier à nouveau le Comité de la Règle nationale pour le travail accompli au cours des dernières années en vue de compléter cette tâche. Le Comité était composé de Viola Corbett (Conseil régional de l'Atlantique), Jean-Claude Bienvenue (Conseil régional du Québec), John Staley (Conseil régional de l'Ontario), Don Hunter (Conseil régional de l'Ouest) et Barry Granary (Conseil régional de C.-B.).

Nous remercions aussi les vice-présidents Clermont et présidente du Comité Penny Craig qui ont contribué au respect des délais relatifs aux travaux et, la dernière mais non la moindre, la correctrice Jacquelyne Lord et son conjoint, Gérard, qui ont travaillé de nombreuses heures à corriger et à rédiger les projets de Règle, tout en coordonnant la traduction de l'anglais vers le français.

Merci encore à tous ceux qui ont participé à ce processus des plus importants. Il n'y a aucun doute, sans vos efforts soutenus, le Conseil national n'aurait pas réussi à compléter ce projet à temps pour la réunion de Kelowna.

Filtrage

Le Comité exécutif du Conseil national a élaboré une politique nationale visant à faciliter le processus administratif de la Société au Canada, tout en guidant et protégeant la Société, ses membres et ceux que nous servons, en ligne avec le « devoir de diligence » du Conseil de voir au « filtrage » des membres de la Société. Avec le temps, le filtrage est devenu une réalité incontournable pour les organisations qui oeuvrent au service des autres. L'archidiocèse de Toronto a institué des exigences de filtrage pour tous les organismes oeuvrant à l'intérieur de l'archidiocèse, y compris la Société de Saint-Vincent de Paul. Le Conseil central de Toronto a rapidement réagi à cette initiative en élaborant un excellent programme de filtrage pour le Conseil. C'est d'ailleurs à partir du modèle de l'Ontario que la politique nationale a été élaborée. Le processus d'implantation de la politique est déjà bien entamé et nous sommes fiers d'annoncer que le tout se déroule très bien.

Nous encourageons tous les membres à prendre connaissance de la politique sur le filtrage et tous les présidents de Conseils et Conférences à faire preuve de « sens commun » et de bon jugement dans l'implantation de cette politique (i.e. l'obtention du dossier de police pour une personne de 85 ans qui est membre depuis 45 ans ne constitue pas une priorité et peut être remis à plus tard dans le processus d'implantation). J'aimerais remercier tous ceux qui ont participé à l'atelier de même que la présidente Penny Craig et le vice-président Clermont pour leur aide inestimable et les efforts consentis en vue de compléter le processus d'implantation de cette politique. C'est maintenant au tour des régions de mettre en place cette politique très importante visant à protéger tous les Vincentiens, la Société et, bien sûr, ceux que nous servons.

Soutien au Conseil national

L'an dernier, nous avons fait rapport sur la politique du Conseil national à l'égard du soutien financier permettant au Conseil national de mener à bien ses activités et ses approches. Cette politique stipulait que le Conseil d'administration national approuverait un montant d'argent déterminé comme le montant devant être contribué volontairement au Conseil national par toutes les Conférences. L'exécutif national soumettra encore cette année un montant devant être approuvé par le Conseil d'administration de mai. Le Conseil national enverra ensuite une lettre aux Conseils régionaux, leur demandant de faire suivre la demande du Conseil national à leurs Conseils et Conférences. L'an dernier, le montant de contribution recommandé aux Conférences était de 240,00 \$ annuellement.

Nous encourageons tous les membres de la Société à lire le rapport annuel de la Société, pour prendre connaissance des activités réalisées par le Conseil national. Il y a encore bon nombre de Vincentiens qui ignorent le travail de gestion et de gouvernance de la Société effectué au niveau national.

Le jumelage exige encore beaucoup d'heures de travail pour traiter la correspondance (en diverses langues), le suivi des transferts d'argent auprès des destinataires, etc., soit beaucoup de temps et d'effort (= argent). Le Conseil d'administration national se réunit trois fois par année et le comité exécutif, deux fois; cela entraîne aussi des coûts pour les déplacements, l'hébergement, la nourriture, etc. L'exécutif et le Conseil d'administration communiquent avec les membres par le biais du Vincenpaul et de bulletins de nouvelles. En tant que membre de la Confédération internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul, le Conseil national a la responsabilité de soutenir financièrement le CGI (obligation dont nous ne nous sommes pas très bien acquittés au cours des 15 dernières années). Le Canada étant un pays bilingue avec deux langues officielles, tout ce que nous produisons doit être diffusé en français et en anglais. Ceci n'est pas une faveur que nous faisons à l'une ou l'autre de ces deux langues, mais bien la réponse à un DROIT qu'ont tous les citoyens canadiens, et nous sommes fiers de le faire.

Nous accomplissons toutes ces choses et bien d'autres encore en conformité avec notre mandat et nos responsabilités en tant que Conseil national, mais (puisque'il faut un mais) tout cela coûte de l'argent. Nous avons raison d'être fiers des résultats de nos dépenses au niveau du Conseil national. Je croirais qu'aucun autre Conseil dans le monde n'accomplit autant que nous le faisons avec les ressources dont nous disposons. Nous sommes en effet très fiers de pouvoir annoncer à nos membres que l'an dernier, nous avons reçu l'équivalent de 75 % du montant anticipé des contributions des Conférences. Nous souhaitons profiter de l'occasion pour REMERCIER tous les Conseils qui ont participé et encourager 100 \$ de participation à travers le pays. La tendance actuelle laisse présager que le financement de la Société devrait s'améliorer au cours des prochaines années.

Le logo national devient international

Le Conseil national du Canada a complété sa conversion au logo international approuvé par le CGI en 2002. Cette conversion comprend les entêtes de lettre et cartes d'affaires. Plusieurs Conseils canadiens se sont aussi convertis au nouveau logo, repeignant les camions changeant l'affichage, etc. Cette conversion au logo du CGI aura servi à resserrer les rangs de la Société canadienne tout en la rapprochant des autres entités de la Confédération internationale de la Société à travers le monde.

En cette fin de mon mandat de six ans (où sont passées toutes ces années?), je souhaite remercier à nouveau les trois vice-présidents – Clermont Fortin, Penny Craig et Kathy Weswick pour leur travail dévoué à l'exécutif du Conseil national et pour leur amitié pendant ces six années très occupées. Je félicite notre nouvelle présidente Penny Craig et j'encourage tous les Vincentiens à lui donner le même soutien, les mêmes encouragements et les mêmes prières que j'ai reçus durant mon mandat. Que Penny et son équipe continuent à guider cette merveilleuse organisation qui nous accueille comme membres, pour prendre soin les uns des autres et servir les pauvres en Son nom.

Respectueusement soumis
Michael Burke